



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 17 FÉVRIER 2025, À 19 h 30, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

M.	Michel Desbiens	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Odette Lavigne	Conseillère
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère

SONT ABSENTS :

Mme	Carole Deschênes	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller
Mme	Clémence Richard	Greffière par intérim

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Alexandra Hébert	Greffière adjointe par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2025

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2025, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière adjointe par intérim est dispensée d'en faire la lecture, suivant la *Loi sur les cités et villes*.

Il est proposé par : la conseillère Joannie Lajeunesse
Appuyée par : la conseillère Odette Lavigne

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2025, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2025-45

Rés. 2025-46



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4. PROJET DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX

4.1 Comité général spécial du 27 janvier 2025

4.1.1 Demande d'exemption de taxes - Homme aide Manicouagan

Rés. 2025-47

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2025-13 et de confirmer à la Commission municipale que la Ville n'entend pas demander une audience concernant la demande d'exemption de taxes foncières d'Homme aide Manicouagan pour l'immeuble situé au 775-779, rue De Puyjalon. La Ville s'en remet à la décision de la Commission municipale quant à la recevabilité de la demande d'exemption, selon les critères prévus à la *Loi sur la fiscalité municipale*. Advenant une audience, la Ville ne souhaite pas être présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.2 Compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 15 janvier 2025

Rés. 2025-48

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2025-03 et d'accepter, pour dépôt, le compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme qui s'est tenue le mercredi 15 janvier 2025 à 16 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Comité général du 3 février 2025

4.2.1 Politique de développement et de gestion des collections - Bibliothèque Alice-Lane

Rés. 2025-49

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2025-01 et d'approuver la Politique de développement et de gestion des collections de la Bibliothèque Alice-Lane mise à jour en janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.2 Remplacement de la résolution 2024-454 pour le transfert du bail de la Vallée des coquillages à Croisières Baie-Comeau

Rés. 2025-50

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur des communications et du tourisme portant le numéro CO2025-02 et d'autoriser le directeur général de la ville de Baie-Comeau, monsieur François Corriveau, à signer la demande de transfert du bail, concernant le site de la Vallée des coquillages, à Croisières Baie-Comeau afin qu'elle en devienne le nouveau locataire à long terme auprès du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4.2.3 Dépôt du rapport annuel 2024 du SCRSI

Rés. 2025-51

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique - protection incendie portant le numéro DSP2025-03 et d'accepter le dépôt du rapport annuel d'activités 2024 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Ce rapport sera transmis à la MRC de Manicouagan pour dépôt au ministère de la Sécurité publique, et ce, conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie et en référence à l'action 10 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.4 Nomination - Greffière et directrice des affaires juridiques par intérim

Rés. 2025-52

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2025-02 et de nommer M^e Clémence Richard à titre de greffière et directrice des affaires juridiques par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.5 Nomination - Greffière adjointe par intérim

Rés. 2025-53

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2025-03 et de nommer M^e Alexandra Hébert à titre de greffière adjointe par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.6 Transport collectif - Convention d'aide financière pour l'exercice financier 2022-2024

Considérant que les versements de l'aide financière au transport collectif seront effectués suite à l'envoi de l'avenant numéro 1 de la convention de l'aide financière dûment signé par le maire, la greffière ou leur remplaçant;

Rés. 2025-54

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2025-06 et d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer l'avenant numéro 1 de la convention d'aide financière et qu'un exemplaire de celui-ci soit transmis au ministère des Transports et de la Mobilité durable de même que la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4.2.7 Renouvellement du mandat d'un membre du comité consultatif d'urbanisme - 2025-2026

Rés. 2025-55

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2025-04 et de nommer monsieur Raphaël Hovington à titre de membre citoyen du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 19 janvier 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.8 Renouvellement du mandat d'un membre du comité consultatif d'urbanisme - 2025-2026

Rés. 2025-56

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2025-05 et de nommer madame Berthe Lebel à titre de membre citoyenne du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 19 janvier 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.9 Renouvellement du mandat d'un membre du comité consultatif d'urbanisme - 2025-2026

Rés. 2025-57

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2025-06 et de nommer monsieur Raynald Rondeau à titre de membre citoyen du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 19 janvier 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.10 Appel d'offres 2024-83 - Acquisition d'une paveuse

Rés. 2025-58

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2025-05 et d'accorder le contrat de fourniture d'une paveuse de marque Leeboy, à J.A. Larue inc., pour la somme de 205 000 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2024-83 et de procéder au lancement de l'appel d'offres pour le financement par crédit-bail de cette paveuse sur une période de cinq ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2.11 Appel d'offres 2024-84 - Acquisition d'un tracteur à trottoir multifonctionnel

Rés. 2025-59

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2025-06 et d'accorder le contrat de fourniture d'un tracteur à trottoir multifonctionnel de marque Trackless, à FST Canada inc., pour la somme de 259 378 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2024-84 et de procéder au lancement de l'appel d'offres pour le financement par crédit-bail de ce tracteur multifonctionnel sur une période de cinq ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 Comité général spécial du 10 février 2025

4.3.1 **Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

Rés. 2025-60

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2025-02 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.2 **Politique de gestion de documents et des archives**

Rés. 2025-61

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2025-15 afin d'adopter la *Politique de gestion de documents et des archives* et d'abroger la *Politique relative à l'utilisation des systèmes électroniques à des fins de communication à la Ville de Baie-Comeau* adoptée par la résolution portant le numéro 2010-412.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.3 **Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

Rés. 2025-62

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2025-05 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3.4 **Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public**

Rés. 2025-63

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2025-07 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4.4 Comité général du 17 février 2025

4.4.1 **Bilan 2024 et mise à jour 2025 du Plan d'action 2024-2026 à l'égard des personnes handicapées**

Rés. 2025-64

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2025-02 et d'accepter le bilan 2024 et la mise à jour 2025 du Plan d'action 2024-2026 à l'égard des personnes handicapées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4.2 **Protocole d'entente - Festival Eau Grand Air hiver 2025**

Rés. 2025-65

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2025-03 et de l'autoriser à signer le protocole d'entente de quatre mois, soit du 1^{er} mars 2025 au 30 juin 2025, avec l'organisme « Eau Grand Air », prévoyant une contribution en biens et services d'une valeur de 8 500 \$ ainsi qu'une aide financière de 10 000 \$, plus taxes si applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4.3 **Demande d'exemption de taxes - Accueil Marie-de-l'Incarnation**

Rés. 2025-66

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2025-16 et de confirmer à la Commission municipale que la Ville n'entend pas demander une audience concernant la demande d'exemption de taxes foncières de l'Accueil Marie-de-l'Incarnation pour les immeubles situés au 451, rue Marguerite et au 1000, rue de Bretagne. La Ville s'en remet à la décision de la Commission municipale quant à la recevabilité de la demande d'exemption, selon les critères prévus à la *Loi sur la fiscalité municipale*. Advenant une audience, la Ville ne souhaite pas être présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4.4 **Nomination au comité de retraite - Représentante de l'employeur**

Rés. 2025-67

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2025-07 afin de nommer madame Geneviève Thibeault à titre de représentante de l'employeur au sein du comité de retraite du Régime complémentaire des employées et employés de la Ville de Baie-Comeau en remplacement de madame Julie Lemieux, et ce, pour la durée du mandat en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4.4.5 Appel d'offres 2025-04 - Financement crédit-bail - Camion nacelle

Rés. 2025-68

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2025-04 et d'accorder le contrat de financement crédit-bail à Gesco-Location inc., pour l'acquisition d'un camion nacelle, pour une somme de 560 750,20 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2025-04.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des travaux publics et son remplaçant à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4.6 Listes de comptes 2024-48, 2024-49, 2024-50, 2025-01 et 2025-02

Rés. 2025-69

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2025-09 et d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur les listes 2024-48, 2024-49, 2024-50, 2025-01 et 2025-02 pour les périodes 48, 49 et 50 de l'année 2024 et les périodes 01 et 02 de l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DÉROGATIONS MINEURES ET DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

6. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

7. AVIS DE MOTION

7.1 Projet de règlement modifiant le Règlement 2017-925 sur les compteurs d'eau

La conseillère Joannie Lajeunesse donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant les compteurs d'eau.

Ce règlement est modifié afin d'ajouter les immeubles non résidentiels dans les critères déterminant les bâtiments qui doivent être munis d'un compteur d'eau. Il est également modifié afin de corriger une erreur à l'article 5.

7.2 Projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage

La conseillère Lysandre St-Pierre donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage.



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Diverses modifications au Règlement 2003-644 concernant le zonage afin :

- d'agrandir la zone 237 R à même la zone 231 R afin d'autoriser des usages résidentiels de plus haute densité pour les résidences du 1, 3, 5, 7, 8 et 10, avenue Babel, tel qu'illustré sur le plan Z-1;
- d'autoriser l'usage trifamilial isolé dans la zone 157 R et d'ajouter les marges latérales applicables à ce nouvel usage;
- de modifier les marges latérales applicables à une résidence unifamiliale et bifamiliale isolée, pour la zone 157 R;
- d'autoriser les usages de commerce de gros, d'industrie peu ou non contraignante, de pisciculture et de centre de recherche dans la zone 203 I (papetière) et d'interdire les logements dans cette même zone;
- d'autoriser l'usage unifamilial isolé et jumelé dans la zone 237 R et d'ajouter les marges latérales applicables à une résidence unifamiliale, bifamiliale et trifamiliale isolée;
- d'enlever l'usage bifamilial et trifamilial jumelé dans la zone 237 R;
- de mettre à jour les codes d'usages de la sous-classe d'usage de commerce de détail afin de les faire concorder avec la version 2022 du SCIAN (administratif);
- de modifier l'usage autorisé de fabrication de chocolat à partir de fèves de cacao afin que la fabrication de chocolat à partir de chocolat acheté soit également autorisée;
- de mettre à jour d'autres noms et codes d'usage afin de les faire concorder avec la version 2022 du SCIAN (administratif);
- de modifier l'usage industriel d'entreposage pour qu'il soit moins spécifique, pour permettre de l'entreposage général et spécifier que les usages d'entreposage permis dans la classe d'usage de transport lourd sont permis seulement lorsqu'ils sont liés aux activités de transport.

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT

8.1 Dépôt d'un projet de règlement modifiant le Règlement 2017-925 sur les compteurs d'eau

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne
Appuyée par : la conseillère Lysandre St-Pierre

D'adopter pour dépôt le projet de règlement modifiant le Règlement 2017-925 sur les compteurs d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

9.1 Règlement 2025-1126 modifiant le Règlement 2021-1033 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Baie-Comeau

Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications à l'annexe A du Règlement 2021-1033 concernant le régime de retraite complémentaire des employés de la Ville de Baie-Comeau afin de prévoir une durée maximale pour le rachat de cotisations non versées suite à une absence temporaire;

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 20 janvier 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : le conseiller Sylvain Girard

D'adopter le Règlement 2025-1126 modifiant le Règlement 2021-1033 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Baie-Comeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rés. 2025-70

Rés. 2025-71



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

9.2 Règlement 2025-1127 modifiant le Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement

Considérant qu'il y a lieu d'apporter une modification au Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement afin de baliser le stationnement des bateaux dans la rue;

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 20 janvier 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Rés. 2025-72

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

D'adopter le Règlement 2025-1127 modifiant le Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Urbanisme - Adoption d'un premier projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage

Rés. 2025-73

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2025-08 et d'adopter, en premier projet de règlement, le règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage, conformément au projet déposé à la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Urbanisme - Adoption d'un second projet de règlement concernant diverses modifications à la réglementation d'urbanisme

Rés. 2025-74

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2025-14 et d'adopter le second projet de règlement concernant diverses modifications à la réglementation d'urbanisme, conformément au projet déposé à la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. CORRESPONDANCE ET PÉTITIONS

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Monsieur Gilles Babin - Quartier Saint-Nom-de-Marie

- Souhaite être certain d'avoir bien compris la modification à la réglementation concernant le zonage pour autoriser la pisciculture dans une zone en particulier. Monsieur le maire confirme que c'est exact et que cela concerne la papetière.



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Monsieur Philippe Boudreau - Quartier Sainte-Amélie

- Mentionne qu'une initiative citoyenne a vu le jour concernant le besoin de changements au sein de l'OBVM Manicouagan et se demande si la Ville pourrait appuyer ce mouvement lors d'une prochaine séance. Monsieur le maire mentionne que des interventions ont déjà été faites par la Ville à ce sujet.

12. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Joannie Lajeunesse

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 19 h 52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MICHEL DESBIENS
MAIRE

ALEXANDRA HÉBERT
GREFFIÈRE ADJOINTE PAR INTÉRIM

Rés. 2025-75